



Changement de nom apres divorce et remariage

Par **crapouille**, le **15/04/2012** à **20:21**

Bonjour,

je suis mariée avec un homme qui était divorcé son ex-femme porte toujours son nom mon mari et moi même souhaiterions qu'elle reprenne son nom de jeune fille quelle démarche faut-il effectuer ? faut-il prendre un avocat ? une demande au tgi suffit-elle ? merci de votre réponse .cordialement mr et me xx.

Par **cocotte1003**, le **16/04/2012** à **06:44**

Bonjour, à moins que le jugement de divorce n'indique que madame peut garder le nom de son ex, elle doit reprendre son nom de jeune fille. Commencez par lui envoyer une LRAR pour lui rappeler les termes du divorce avant de saisir le tribunal, cordialement